

Commune de Lutry

Services Industriels de Lutry

distribution du Gaz

DEMANDE DE RACCORDEMENT GAZ

Nouvelle prise de gaz naturel			Demande n°
Adresse de l'objet à alimenter :			
Lieu dit :			Parcelle :
Propriétaire de l'objet :			
Architecte:			
Nom et adresse de facturation :			
Entrepreneur de la fouille :			
Entreprise concessionnaire :			
Genre d'immeuble :	1	Neuf	Existant
Genre d'installation prévue			
Chauffage:	kW		
Eau chaude : (seulement si séparé	e)kW		
Cuisson:	kW	Nombre (cuisinière):
Groupe chaleur-force	$\dots \dots kW$		
Autres: (ex. buanderie, GNC)	$\dots \dots kW$		
Mise en service probable	(mois	, année)	
Diamètre de la prise ou du branch	ement commun:		
Si branchement commun, nombre	de vannes:		
Diamètre du branchement privé :		.Longueur en	mètres env.:
A nous transmettre			
• Un plan de situation, sous-so	l et coupe		
Ce formulaire complété et sign	gné		
J'ai lu et j'accepte les conditions d	es Services industr	iels inscrites a	nu verso.
Lieu:	le	Signa	ature :

Services Industriels de Lutry Rue du Voisinand 2 1095 Lutry Tel: 021 796 21 11; Fax: 021 796 21 29 e-mail: si@silutry.ch









Commune de Lutry

distribution du Gaz

CONDITIONS DE RACCORDEMENT

La mise en service ne sera pas effectuée si les points suivants ne sont pas remplis :

- 1. Le relevé du branchement doit s'effectuer fouille ouverte
- 2. L'amenée d'air nécessaire à la combustion doit être effectuée
- 3. La porte de la chaufferie doit être posée
- 4. La vanne magnétique doit être raccordée
- 5. La cheminée doit être raccordée
- 6. Le rendez-vous de mise en service est planifié avec toutes les parties concernées (service du gaz, installateur en chauffage, concessionnaire gaz, représentant du fabricant de chaudière).

Les raccordements en attente peuvent l'être pour une durée maximum de 5 ans (l'année de pose fait foi) ; au-delà, en cas de non consommation, nous nous réservons le droit de supprimer la prise au frais des propriétaires.

Par sa signature, le propriétaire ou son représentant s'engage à payer les factures relatives à l'établissement de la prise de gaz. Il s'engage également à confier le montage des installations à un appareilleur concessionnaire, et à observer toutes les conditions du Règlement de raccordement et d'utilisation pour la fourniture de gaz de la Ville de Lausanne, pour décision du conseil communal de Lutry du 07.11.05. Tout déplacement injustifié sera facturé selon le barème en vigueur.

Information

Dans le cadre du partenariat entre la commune de Lutry et la commune de Lausanne, les techniciens du service du gaz & cad assurent et réalisent les travaux d'appareillage sur les conduites principales.

Prix des prises sans TVA

Dimensionnement: prise 2 pouces CHF 1'400.-Dimensionnement: prise 3 pouces CHF 1'800.-Dimensionnement: prise 4 pouces CHF 2'000.-

Fourniture de vanne pour branchement commun privé CHF 1'000.-

Les prix ci-dessus s'entendent sans génie-civil

Services Industriels de Lutry Rue du Voisinand 2 1095 Lutry Tel: 021 796 21 11; Fax: 021 796 21 29

e-mail: si@silutry.ch

Aso 9001

